

La santé et l'accès aux soins à Toulouse

Association Tsiganes Solidarités (ATS)
Toulouse

Description de la situation

A Toulouse, sur le camp de Ginestous – situé en zone inondable et utilisé comme décharge de produits toxiques par des industriels locaux -, une centaine de Gens du Voyage sont regroupés. Un groupe familial bosniaque de trente individus est présent ici depuis environ 10 ans. Malgré leurs multiples demandes pour être régularisés, seulement deux d'entre eux ont pu l'être. Conformément au droit, les enfants nés en France ont acquis la nationalité française. Le père des enfants, par contre, impliqué dans des délits, est condamné à rester en situation illégale.

Leurs conditions de vie précaire ont des incidences sur leurs relations sociales : les enfants ont des vêtements usés et sales, sont exclus par les autres enfants. Tous les problèmes sont donc liés, se renforcent dans un cercle vicieux : pauvreté, problèmes de santé, exclusion des droits et des institutions.

Ils utilisent l'hôpital comme « médecin de famille », car il représente leur seul moyen d'accès aux soins. Le personnel hospitalier n'apprécie pas ce détournement du dispositif. D'autre part, le fait qu'ils arrivent en famille, qu'ils ne soient pas propres, qu'ils partent avant que l'autorisation leur ait été donnée, sont des facteurs qui amplifient ce malentendu entre les Tsiganes et les médecins. Les médecins associatifs remarquent des dysfonctionnements fréquents lorsque ces Tsiganes sont soignés : ils se trompent souvent pour les échographies dans leur évaluation de la date ou du sexe, on leur refuse des examens... il en découle une impression de « sous-médecine » pour les Tsiganes.

Autre exemple : la commune de Villeneuve Tolosane (agglomération de Toulouse) a été condamnée en 1999 à déplacer son aire d'accueil (une dizaine de familles). Construite depuis 1995, cette aire d'accueil jouxtait une déchetterie verte (centre de compostage de déchets verts) et une station d'épuration et se situait dans une zone d'expansion industrielle. Les nuisances étaient telles (poussières, bruit, insalubrité) que les habitants de l'aire ont tous présenté progressivement des difficultés respiratoires, certificats médicaux à l'appui. A la demande d'ATS, la DDASS (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales) a réalisé une enquête sur les nuisances du site. La DDASS concluait ainsi :

- « En sait-on assez pour :
- fermer le centre de compostage ?
- fermer la station d'épuration ?

– fermer les centres d'enrobage ? (...)

– changer les nomades de site ? (...)

Sortir le camp de nomades de cette zone industrielle, de cet environnement peu propice au développement de leurs enfants et permettre à la zone industrielle de se développer paraît le plus raisonnable ».

La commune de Villeneuve Tolosane s'est exécutée un mois plus tard sans avoir envisagé les possibilités de stationnement provisoire (dispersion des familles dans les sites les plus proches non équipés et arrêt de la scolarisation des enfants de ce fait).

Contexte élargi

La santé est directement liée aux conditions de vie des personnes. Ainsi, pour certains, le fait d'habiter en caravane dans les lieux « d'accueil » relégués sur des décharges, près des stations d'épuration, sans point d'eau ni sanitaires à proximité entraîne des effets repérables sur la santé : une espérance de vie réduite, une mortalité infantile élevée surtout dans les groupes les plus défavorisés, des pathologies cardio-vasculaires et des maladies respiratoires fréquentes.

La non-adaptation des structures de prévention à la population tsigane rend difficiles, voire impossibles, les actions de prévention. La généralisation des centres de santé a amélioré l'accès à la médecine, sauf pour les Tsiganes étrangers, et ceux qui sont inscrits au régime de protection sociale artisans ou commerçants, qui doivent souscrire une mutuelle.

Lorsqu'ils ont des besoins médicaux – les accidents domestiques corporels sont fréquents – les Tsiganes utilisent le système des urgences hospitalières, ouvertes à tous. Toutefois les discriminations existent dans les hôpitaux : parce que les Tsiganes ne sont pas propres, parce qu'ils sont nombreux et font du bruit, on les fait davantage attendre, l'accueil est spécifique... L'urgence est alors traitée, mais ce système ne permet pas l'élaboration d'un suivi médical, ou la mise en place d'un traitement long (par exemple, les besoins de soins kinésithérapeutes nécessitent une couverture sociale). Ils utilisent également un circuit de soin parallèle, humanitaire (Secours catholique, Médecins du monde...).

Le SAMU refuse de se déplacer sur le terrain de Ginestous à Toulouse, sous prétexte d'insécurité. Certaines pharmacies refusent de donner des médicaments ; les médecins associatifs, par les nombreux témoignages recueillis, analysent que ce personnel est plus sévère en ce qui concerne l'application des réglementations lorsqu'il s'agit de Tsiganes.

Enfin, les communes construisant des aires d'accueil près de stations d'épuration ou dans des zones dangereuses ont toujours été dénoncées. Cette pratique tend à changer depuis deux ans et cela serait souhaitable pour une reconnaissance d'une citoyenneté égalitaire et non pas d'un sous-statut de citoyen.